



La Poste
Square du Champs de Mars – BP 5
26420 LA CHAPPELLE EN
VERCORS
associationuplr@gmail.com

BULLETIN D'ADHESION 2021

COTISATION MEMBRE USAGER : 10 euros

COTISATION MEMBRE ACTIF: 35 euros

ASSOCIATION – SOCIETE – COLLECTIVITE :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE POSTALE :

.....

TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :@.....

DATE D'ADHESION :/...../.....

MONTANT ET MODE DE REGLEMENT: € .par(esp-ch-virt..)

Procédure d'adhésion par règlement:

- Fiche à compléter et à renvoyer en même temps que le règlement (par voie postale ou @)
- Règlement par Chèque : à l'ordre d' «UNIS POUR LA RURALITE»
- Règlement par virement : mettre nom - prénom ou dénomination dans le libellé du virement (penser à envoyer par @ la fiche complétée + évent. l'ordre de virement)

RIB pour les virements :			
Titulaire du compte : UNIS POUR LA RURALITE			
Domiciliation : LCL SASSENAGE IBAN : FR16 3000 2026 3800 0007 1546 M68 BIC : CRLYFRPP			
Code Banque 30002	Code Guichet 02638	Numéro de compte 0000071546M	Clé RIB 68

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR MEMBRE ACTIF...

Et nous vous remercions pour votre engagement. Cependant, étant donné le caractère sensible de l'association, nous vous demandons quelques informations complémentaires, ainsi que des documents à nous transmettre.

Merci de votre compréhension...

Quels sont vos liens avec le monde rural ? (Profession, loisirs, investissements,...)

Si vous êtes agriculteur / éleveur, merci de préciser votre n° de SIRET ou affixe :

En tant que membre actif, que souhaitez-vous apporter à l'association ?

Seriez-vous disposé à être un relais territorial pour l'association ?

- Oui, à l'échelle communale ou intercommunale
- Oui, à l'échelle départementale
- Oui, à l'échelle régionale
- Non, merci.

Documents à joindre :

- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport, valide (obligatoire) ;
- Photocopie de la dernière validation du permis de chasser (chasseurs) ;
- Photocopie du dernier permis de pêche (pêcheurs) ;
- Tout autres documents que vous jugerez utiles de nous faire parvenir.